



## **APPEL D'OFFRES PUBLIC**

La MRC de Joliette souhaite recevoir des soumissions pour le service de location d'un camion-benne électrique pour un contrat de deux (2) ans débutant le 1<sup>er</sup> février 2021.

Le présent appel d'offres est fait conformément à l'article 935.1 du Code municipal du Québec. L'évaluation du plus bas soumissionnaire conforme s'effectuera sur la base du prix total soumis.

**Documents et conditions disponibles** : Système électronique d'appel d'offres (SEAO) [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326 à compter du 24 novembre 2020.

**Informations** : Par écrit à l'attention de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nancy Fortier [direction@mrcjoliette.qc.ca](mailto:direction@mrcjoliette.qc.ca).

**Dépôt des soumissions** : Dans des enveloppes identifiées **Location d'un camion-benne** cachetées et adressées à la soussignée et seront reçues à la **MRC de Joliette, 632 rue De Lanaudière, Joliette, J6E 3M7** jusqu'à **13 h 30, le 14 décembre 2020**, pour être ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. Pour la réception des documents, les bureaux de la MRC seront ouverts du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 15 à 12 h.

Les membres du conseil de la MRC de Joliette ne s'engagent à accepter ni la soumission offrant le plus bas prix ni aucune des soumissions reçues et se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions s'ils le jugent à propos et n'encourent aucune obligation envers le ou les soumissionnaires. Les membres du conseil se réservent également le droit d'ignorer, à sa seule discrétion, toute irrégularité ou omission portant sur des éléments accessoires ou secondaires de la soumission lorsque les meilleurs intérêts de la MRC de Joliette pourraient être servis par une telle décision. L'adjudication du contrat se fera, si adjudication il y a, par résolution du Conseil en faveur du soumissionnaire retenu. Le présent devis, les éventuels addendas, la soumission de l'adjudicataire, les annexes, les documents qui y sont joints, ainsi que la résolution du Conseil acceptant cette soumission constitueront le contrat liant les parties.

Donné à Joliette, ce 24<sup>e</sup> jour de novembre 2020.

Nancy Fortier  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
MRC de Joliette